

UNIVERSITÉ DE STRABOURG
FACULTÉ DE MÉDECINE, MAIEUTIQUE ET
SCIENCE DE LA SANTÉ

Année : 2022

N° 272

THÈSE
PRÉSENTÉE POUR LE DIPLÔME D'ÉTAT DE
DOCTEUR EN MÉDECINE

Diplôme d'état

Mention médecine générale

Par

Justine Marie Charlotte CHRETIEN
Née le 13 mai 1995 à Mulhouse

**DÉCLARATION DES EFFETS INDÉSIRABLES
SUITE À LA VACCINATION CONTRE LA
COVID-19 PAR LES MÉDECINS
GENERALISTES EN ALSACE**

Président de thèse : Pr HANSMANN Yves
Directeur de thèse : Dr KAYSER Damien

Résumé :

Face à l'expansion mondiale du SARS-CoV-2 et à la crise sanitaire que ce virus a engendrée, le monde scientifique s'est mobilisé afin d'élaborer des thérapeutiques efficaces pour y faire face. Ainsi de nouveaux vaccins ont été développés et sont apparus sur le marché début de l'année 2021. Ces techniques novatrices ont suscité de nombreuses interrogations, notamment en termes d'effets indésirables. Il a donc été rapidement indispensable de pouvoir documenter ces effets indésirables afin de renforcer la sécurité de ces nouveaux produits.

L'objectif de ce travail a été de réaliser une enquête auprès des médecins généralistes d'Alsace sur la déclaration des effets indésirables signalés suite à la vaccination COVID-19. Elle analyse la recherche, la définition, la déclaration des effets indésirables inattendus par rapport aux vaccins contre la COVID-19, ainsi que les changements de comportement et de pratique qu'a pu avoir cette campagne vaccinale sur les médecins.

Pour cela, une étude quantitative descriptive à l'aide d'un questionnaire a été réalisée auprès des médecins généralistes installés et remplaçants d'Alsace.

Au total, 140 réponses ont été analysées. Il est mis en évidence que 59% des médecins interrogés cherchent à recueillir de manière systématique les effets indésirables des vaccins contre la COVID-19 avec 41% qui en ont déjà déclaré. 55% estiment que le doute sur l'imputabilité du vaccin envers un effet indésirable représente un frein à la déclaration. Par ailleurs, 85% du panel font les démarches en ligne afin de déclarer un effet indésirable.

Au total, les résultats montrent que si pour la majorité des médecins les effets indésirables sont dépistés, il persiste de nombreuses incertitudes et freins à la déclaration de ces effets indésirables. L'imputabilité du vaccin par apport à un symptôme et le délai d'apparition de ce dernier reste un obstacle majeur pour les médecins. La communication institutionnelle publique et la facilitation des démarches en ligne ont permis d'encourager les déclarations et réduire ces freins. Concernant la pratique des médecins, celle-ci a été impactée en renforçant leur vigilance envers les médicaments pour près de la moitié d'entre eux. De nombreux axes d'amélioration sont encore possibles afin de favoriser l'implication des médecins généralistes dans la pharmacovigilance tels que la formation à la déclaration ou encore la réalisation d'études sur l'imputabilité entre un symptôme et un médicament.

Rubrique de classement : Médecine générale

Mots-clés : SARS-CoV-2, COVID-19, vaccination, vaccins, surveillance, effets indésirables, pharmacovigilance, signalement, médecin généraliste, déclaration

Président : Professeur HANSMANN Yves (PU-PH)

Assesseurs :

Dr SCHMITT Yannick (MCU-PH)

Dr KAYSER Damien (Praticien Contractuel), directeur de thèse

Adresse de l'auteur : 21 rue des chasseurs 67300 SCHILTIGHEIM